

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

---  
ARRONDISSEMENT  
DE BETHUNE

---  
CANTON DE  
DOUVRAIN

---  
COMMUNE DE  
VERMELLES

DEC\_2025\_44\_1

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 062-216208462-20251208-DEC2025\_44\_1-CC



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de Vermelles,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Vermelles en date du 9 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire de Vermelles, modifiée par délibération du conseil municipal du 12 avril 2024

Vu le Code de la Commande Publique

Vu la décision du 9 juillet 2024 attribuant les lots du Marché de travaux d'extension de l'école Jules Andrieu

Considérant que la date de fin de travaux a été reportée en raison du décalage de la mise en service de l'électricité du tarif jaune

**Objet : Avenant n°1 lot n° 2, 3, 5, 7, 8 et 11 du Marché d'extension de l'école Jules Andrieu**

DECIDE

**Article 1 :** Il est conclu un avenant n° 1 au Marché de travaux d'extension de l'école Jules Andrieu ayant pour objet la prolongation du délai d'exécution du Marché jusqu'au 16 janvier 2026, à passer avec les entreprises suivantes :

- Lot 2 – Charpente Bois : Entreprise Laurence
- Lot 3 – Couverture – Etanchéité – Entreprise Normand Construction
- Lot 5 – Menuiseries extérieures – Entreprise SJH Menuiseries
- Lot 7 – Peinture – Revêtement de sols – Entreprise Decor Peinture
- Lot 8 – VRD – Espaces verts – Entreprise Mazzolini
- Lot 11 – Panneaux photovoltaïques – Entreprise Solenor

**Article 2 :** La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de la prochaine réunion.

Fait à Vermelles, le 8 décembre 2025  
Alain DE CARRION  
Maire de Vermelles